

Genève ou Gênes?

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **18 (1940)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



GENÈVE OU GÈNES ?

W. DEONNA.



J'AI relevé ailleurs quelques exemples des confusions fréquentes qui ont été faites à diverses époques et jusqu'à nos jours entre les noms de Genève et de Gênes, pris à tort l'un pour l'autre¹. En voici deux autres, commises cependant par un service officiel, l'« Administration des Monnaies et Médailles » de France, auteur du catalogue des « Médailles françaises dont les coins sont conservés au Musée monétaire », Paris, 1892.

* * *

I. Médaille de la « Pacification de la République de Gênes ».

« Au droit, le buste de Louis XV. Au revers, « REP . GENEVENSIS PACATA », (La République de *Gênes* pacifiée). Exergue: MDCCXXXVIII. Au-dessus de la plinthe, à gauche: D.V., initiales de Duvivier, graveur. — Le génie de la France, portant un bouclier aux trois fleurs de lis, s'avance sur un nuage et remet une branche d'olivier aux mains de la ville de *Gênes*, personnifiée par une femme couronnée de tours, assise sur un cube orné de l'écusson de ses armes. Module: 41 millimètres². »

La description est exacte, à un détail près: la légende n'est point « REP. », mais « RESPUB. ». Quant à l'attribution à Gênes, elle est erronée, comme l'auteur aurait dû s'en apercevoir, en interprétant correctement l'adjectif « GENEVENSIS »,

¹ DEONNA, « La fiction dans l'histoire ancienne de Genève et du Pays de Vaud », *Mém. Soc. Hist.*, XXIX, 1929, p. 30, C, Genève et Gênes; Id., « Genève et Gênes », *Genava*, X, 1932, p. 168.

² Médailles françaises, p. 231, n° 84.

et en observant que les armoiries de l'écusson sont celles de Genève et non celles de Gênes.

Il s'agit en effet de la médaille envoyée par Louis XV en 1740 au gouvernement genevois, pour commémorer la médiation de 1738, soit la pacification des troubles civiques de Genève par la France, représentée par le cardinal de Fleury, et en cette ville par le comte de Lautrec ¹. Un exemplaire de cette médaille est conservé au Cabinet de Numismatique de notre Musée ².

Les Registres du Conseil en font mention en 1740:

p. 178. 12 avril 1740. « *Médaille sur la pacification.* »

« On a lu la lettre du Sr. Thelusson du 6 avril dans laquelle il informe de la médaille qu'on fait frapper à Paris au sujet de la pacification de nos troubles, dans laquelle on met d'un côté le portrait du Roy avec l'inscription ordinaire *Ludovicus XV Rex Christianissimus* et qu'au revers il y a le Génie de la France caractérisé par ses attributs et par l'écu de ses armes paroît descendre du ciel et apporter une branche d'olivier à la Ville de Genève, représentée sous la figure d'une femme couronnée de tours et assise sur un cube où ses armes sont gravées. Pour légende les mots *Respublica Genevensis Pacata*. A l'exergue MDCCXXXVIII.

p. 266. 10 juin 1740. « *Médailles pour notre pacification.* »

Mr. le Premier a rapporté que Mr. le Résident lui avoit fait remettre une lettre de Mr. le Comte de Lautrec du 7 juin dans laquelle il lui envoie deux médailles d'argent, et lui marque que le Roy aiant fait frapper depuis quelques jours une médaille sur la Médiation de Genève, il a cru ne pouvoir mieux faire que d'en envoyer une couple avec prière de les présenter à la République comme un monument d'un événement heureux qui doit être transmis à la postérité, dont le souvenir sera toujours pour lui très intéressant, et étant opiné, l'avis a été de lui écrire sous le nom du Conseil pour l'en remercier et que Mr. le Premier lui accusera ainsy réception de la lettre qui lui a été écrite, qu'une des dites Médailles sera remise à la Bibliothèque et l'autre à Mr. le Premier.

p. 275. 21 juin 1740. « *Remerciements sur la médaille frappée en France sur la médiation.* »

Mr. le Premier a proposé que depuis que le Roy de France avoit fait frapper une médaille pour l'année 1738 dont le sujet étoit pris de la médiation dans laquelle la Ville de Genève est représentée d'une manière honorable avec une inscription de notre indépendance, il convenoit de charger Mr. Thelusson de témoigner au ministre du Roy notre sensibilité, sur quoi opiné, l'avis a été de charger Mr. Thelusson de remercier Mr. le Cardinal et Mr. Amelot de la disposition de cette médaille et de la manière dont nous y sommes traités et on a chargé Nob. Turretini d'en informer M. le Résident de cette démarche.»

* * *

¹ Cf. *Genava*, XV, 1937, p. 192, XII-XIII, portraits de ces deux personnages demandés à cette occasion.

² Eug. DEMOLE, *Visite au Cabinet de Numismatique*, p. 48, n° 89, fig.

II. Voici maintenant l'erreur inverse: elle prête à Genève une médaille gèneoise:

Au droit, le buste de Napoléon et la légende IMP. NAPOLEON P. F. A. (Pius Felix Augustus), REX. ITAL., et la signature du graveur Vassallo. Au revers: FELICI. FAUSTOQ. ADVENTUI; en exergue: III. KAL. JUL. MDCCCXV. S.P.Q. LIGUR. « Le buste de Janus, emblème de *Genève*, sur un piédestal orné de l'écusson aux armes liguriennes, entouré d'attributs divers, etc. »¹.

Est-il besoin de dire que Genève n'a jamais eu pour emblème le buste bifrons de Janus, que, se contentant des siennes, elle n'a jamais songé à prendre les armoiries liguriennes, et que « le sénat et le peuple de la Ligurie » ne sauraient être confondus avec le gouvernement de Genève, bien qu'à cette époque assujettie à la France ?

A vrai dire, l'erreur est moindre que la précédente, puisque l'énoncé de cette description mentionne bien qu'il s'agit de l'« Entrée de Napoléon à Gènes ».

* * *

Que d'étourderies jusque dans les ouvrages les plus austères et, en apparence, les plus consciencieux, et que d'erreurs ne risquent-elles pas d'introduire dans l'histoire !

¹ Médailles françaises, p. 354, n° 29.

